

No de résolution

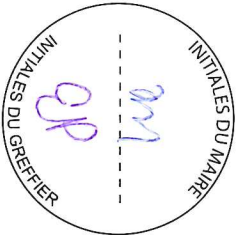


SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL
DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE PAR
VISIOCONFÉRENCE ET EN DIRECT SUR LA PAGE
FACEBOOK DE LA VILLE DE CARIGNAN, LE **25 JUIN 2020**, À
12 H.

Sont présents : M. Patrick Marqués, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général
Me Ève Poulin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET
MOT DU MAIRE
- 2** VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM
- 3** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4** DIRECTION GÉNÉRALE
- 4.1** Démission - Directrice du Service de l'urbanisme et du
développement durable
- 5** FINANCES
- 5.1** Ouverture - Enveloppe budgétaire - Projet 20-11 -
Amélioration locative
- 6** SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.1** Renouvellement - Entente remplaçant l'entente relative à
la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-
du-Richelieu – Maintien de la Régie intermunicipale de
police Richelieu-Saint-Laurent
- 7** LOISIRS ET CULTURE
- 7.1** Embauche - Moniteurs camps de jour - Été 2020
- 8** RÉGLEMENTATION
- 8.1** Avis de motion - 1er projet de règlement no 483-10-U
modifiant le règlement de zonage 483-U
- 8.2** Adoption - 1er projet de règlement no 483-10-U
modifiant le règlement de zonage no 483-U



No de résolution



9 PÉRIODE DE QUESTIONS

10 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 12 h 00.

2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

Me Ève Poulin, greffière, constate les présences et le quorum.

20-06-233

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour en tenant compte du retrait des points 8.1 et 8.2 lors de la lecture de l'ordre du jour.

4 DIRECTION GÉNÉRALE

20-06-234

4.1 Démission - Directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable

CONSIDÉRANT la démission de madame Valérie Beauchamp, directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable;

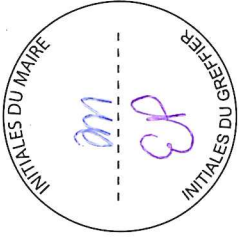
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la démission de madame Valérie Beauchamp, directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable, dont la date effective est le 31 août 2020;

QUE le conseil municipal de Carignan tienne à remercier madame Valérie Beauchamp pour sa contribution au Service de l'urbanisme de la Ville et lui souhaite tout le succès dans ses projets futurs.

5 FINANCES



No de résolution



20-06-235

5.1 Ouverture - Enveloppe budgétaire - Projet 20-11 - Amélioration locale

CONSIDÉRANT le déménagement prochain de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT le besoin d'une enveloppe budgétaire afin de confirmer les engagements financiers d'amélioration locale;

- 20-11 Travaux bâtiments municipaux - Amélioration locale - 200 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'ouverture de l'enveloppe budgétaire du projet 20-11 financé par le fonds de roulement;

D'AUTORISER la greffière ou en son absence le greffier-adjoint à signer l'addenda concernant la modification des délais de livraison prévus à la convention de bail conclue en date du 23 septembre 2019 entre Faubourg Carignan Inc et la Ville de Carignan;

QUE les dépenses prévues aux enveloppes budgétaires soient payables par le fonds des immobilisations, financées par le fonds de roulement, remboursables au fonds de roulement par le fonds général en cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, et ce, à compter de l'année 2021.

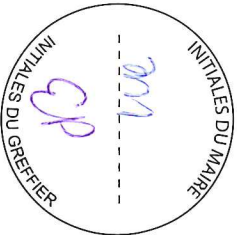
6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

20-06-236

6.1 Renouvellement - Entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu - Maintien de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT que le 21 octobre 2015, par décret, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a reconduit jusqu'au 31 décembre 2020 l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu (ci-après « Entente »);

CONSIDÉRANT que cette Entente entre la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et les municipalités membres de cette régie arrive à échéance le 31 décembre 2020;



No de résolution



CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite renouveler l'Entente et ses conditions contractuelles, intervenue en 2004 et prolongée par décret en 2015;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE maintenir la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

DE renouveler l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu pour une durée de dix (10) ans, débutant le 1er janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2030;

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, le greffier-adjoint à signer pour et au nom de la Ville, l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu;

DE transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

7 LOISIRS ET CULTURE

20-06-237 7.1 Embauche - Moniteurs camps de jour - Été 2020

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odrée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

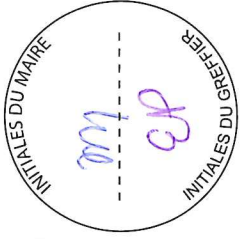
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER les animateurs de camps de jour mentionnés ci-dessous :

Animateurs camps de jour :

- Justin Mostovac
- Sarah Guillemette
- Fariyal Adel Azizi



No de résolution



Accompagnatrice :

- Sarah-Maude Boivin

QUE cette embauche soit rétroactive au 15 juin 2020;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70151-00-181.

8 RÉGLEMENTATION

20-06-238

8.1 Avis de motion - 1er projet de règlement no 483-10-U modifiant le règlement de zonage 483-U

Le conseiller Frédéric Martineau dépose le 1er projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de cette même séance du Conseil, le 1er projet de règlement no 483-10-U modifiant le règlement de zonage 483-U.

20-06-239

8.2 Adoption - 1er projet de règlement no 483-10-U modifiant le règlement de zonage no 483-U

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du 1er projet de règlement no 483-10-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE remplacer la possibilité pour les citoyens de se faire entendre par une consultation écrite, annoncée par un avis public préalable de quinze (15) jours;

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le 1er projet de règlement no 483-10-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.

9 PÉRIODE DE QUESTIONS

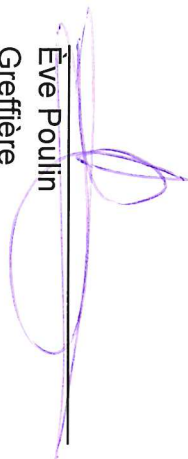
20-06-240

10 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 12 h 06.


Patrick Marquès
Maire


Ève Poulin
Greffière